Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

1B632

N° 001225 /PM.SGG.
SL

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

Dakar, le 6 JUIL. 1971

Le Président de la République

34/71

Aff. Éco

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, un décret de présentation à l'Assemblée nationale d'un projet de loi portant réajustement du IIIe Plan de développement économique et social.

Je vous serais obligé de bien vouloir soumettre ce projet à la délibération de l'Assemblée nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

PRÉSIDENCE de la RÉPUBLIQUE - République du Sénégal -

M. Amadou Cissé DIA
Président de l'Assemblée nationale

DAKAR

Léopold Sédar SENGHOR

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

REPUBLIQUE DU SENEGAL

N° 71.737 /PM.SGG.SL

//) E C R E T

ordonnant la présentation à l'Assemblée nationale d'un Projet de Loi portant réajustement du IIIe Plan de développement économique et social

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

//) E C R E T E :

Article 1er.- Le projet de loi dont le texte est annexé au présent décret, sera présenté à l'Assemblée nationale par le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Plan, qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article 2.- Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Plan et le Ministre de l'Information chargé des Relations avec les Assemblées, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Dakar, le 6 JUILLET 1971

Léopold Sédar SENGHOR

Par le Président de la République
Le Premier Ministre

Abdou DIOUF

Le Ministre de l'Information chargé des Relations avec les Assemblées

Ousmane CAMARA

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

PROJET DE LOI PORTANT REAJUSTEMENT DU IIIe PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

EXPOSE DES MOTIFS

Le réajustement à mi-période du Plan de Développement est une constante de nos méthodes de planification économique et sociale : il s'agit après un délai suffisant de mise en oeuvre du Plan, particulièrement en ce qui concerne les opérations à participation publique dominante, de juger du degré de possibilité de réalisations des prévisions initiales d'investissements et d'y apporter les modifications nécessaires.

Si les opérations sont inscrites dans le Plan conformément à des orientations générales et à des objectifs globaux préalablement définis, elles le sont aussi à partir d'hypothèses admises :

- acquisition du financement tant sur ressources internes qu'extérieures,
- études de projets déjà entreprise ou susceptible de l'être à temps en vue d'une exécution effective sur la période quadriennale.

Le réajustement du IIIè Plan de développement est une révision du calendrier de réalisation des opérations initialement retenues, révision établie essentiellement sur la base de deux contraintes :

- capacités budgétaires à participer au financement du développement
- les aides extérieures jugées probables.

.../....

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Il résulte de ceci que le niveau global des investissements à attendre sur le IIIe Plan (1969/70- 1972/73) se situerait aux environs de 122 milliards de francs soit une réduction (reports du IVe Plan) de près de 23 milliards de francs relatif à des investissements ne présentant aucune probabilité d'exécution d'ici la fin 1972/73.

Ces investissements se répartissent comme suit :

- Investissement dans les secteurs à intervention publique dominante :

..... 93 milliards de Francs.

- Investissements dans les secteurs à participation privée dominante :

..... 29 milliards de Francs.

Dans les secteurs à participation publique dominante les financements programmés sur l'ensemble de la période quadriennale 1969/70 et 1972/73 se décomposent comme suit par source :

- Financement intérieur :

  .- Budget National - BRC, Organismes autonomes
  ..... 72 milliards de Frs (dont 17 milliards de Frs sur Budget de l'Etat)

  .- Financement intérieur privé :
  ..... 94 milliards de Frs

  .- Financement extérieur
  .- aide multilatérale : 25, 6 milliards de Frs
  dont les principales sources sont :
  . FED ..... 16,6 milliards de Frs
  . BIRD - AID ..... 7,0 "
  . PNUD - FAO ..... 1,1 "

.../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

.- aide bilatérale : 23,6 milliards de Frs
(dont FAC - CCCE : 11,9 milliards de Frs).

.- source non déterminée : 4,9 milliards de Frs
.- Financement extérieur privé : 1,5 milliards de Frs.

Il ne semble pas que l'on puisse dégager ou trouver des volumes financiers plus importants. Dans une certaine mesure ces prévisions sont même ambitieuses.

A. DEVELOPPEMENT RURAL /

L'AGRICULTURE :

En matière agricole, les principales prévisions relatives aux actions d'intensification de la production arachidière et de diversification des productions sont :

- arachide : production de 900 000 à 1 000 000 de tonnes en 1973 (contre 1 200 000 tonnes de production annuelle moyenne dans le Plan initial). A noter qu'en 1966/67 on avait déjà produit 1 100 000 tonnes.

- mil : 750 000 tonnes de production en 1972/73 contre 700 000 tonnes de production dans le Plan initial.

- riz : une réduction des objectifs : 165.000 tonnes en 1973 (220 000 tonnes dqns le Plan initial).

- coton : 33 000 tonnes en 1973 soit un accroissement de 3 000 tonnes par rapport aux prévisions initiales.

- canne à sucre : 325.000 tonnes de canne brute (175.000 tonnes dans le Plan initial) à la fin de l'année 1973.

Pour les cultures maraîchères et fruitières on prévoit respectivement un accroissement de la production et une amélioration de la qualité des produits.

.../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

PAGE 245

OPERATION A INTERVENTION PUBLIQUE DOMINANTE

Récapitulation des investissements en millions de Frs CFA

S E C T E U R S	Total IIIè Plan initial	TROISIEME PLAN REAJUSTE				
		TOTAL	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73
Agriculture	33481,8	25063,5	3167,3	3670	8164,6	10.061,6
Elevage	2543,0	1559,10	137,0	203,4	330,4	888,3
Pêche	4430	5212,8	353,6	1118,5	1515,4	2.225,3
Forêts	1098	793,5	90,1	118,4	204	381
Artisanat	1082,5	220,30	7,4	24,8	64,6	123,5
Commerce	990,0	-	-	-	-	-
Infrastructures routières	9853.	7797	1163	1809	1679	3.146
Transports routiers	208,1	1365	-	389	496	480
Chemins de fer	3440	2693	355	364	1017	957
Ports et voies navigables.....	1732	1665	251	580	499	335
Aéronautiques	1426	1318	71,8	217,8	593,2	435,2
Postes et Télécommunications..	2002	1812	222	481	565	544
Urbanisme - Edilité - Habitat	15592,8	12110	1254	2804	3866	4186
Hydraulique urbaine et villag.	9926,5	7805,00	2926,20	2720,8	629	1529,0
Santé	2729,0	2239,23	34,1	162,68	654,33	1388,12
Enseignement généfal (1)	6362,0	6935	117,5	1079	2668	3070,5
Enseignement technique (1)....	1489	1046.	179,5	231,5	210	425
Information-Culture-Jeunesse..	813,9	1107,6	133,5	270	467,1	237.
Etudes et Recherche	10804	9586,7	1492,9	2007,7	3054,2	3031,9
Projets locaux	3998,9	1927,24	18,73	407,27	692,37	808,87
Equipements administratifs....	1342	643	30,0	150	254	209
TOTAUX	11?344,50	92.898,97	12.004,63	18.808,85	27.623,2	34.462,29

(1) = non compris enseignement privé.-

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Il s'agit d'exploiter les potentialités agricoles existantes pour une augmentation du volume et une diversification de la production agricole.

Au total 25 milliards de Frs d'investissements sont prévus dans le secteur agriculture contre 33 milliards dans le IIIe Plan initial.

Dans le sous-secteur Elevage, les grandes lignes du programme de développement (actions de production, l'amélioration de l'exploitation des produits, protection du bétail) restent maintenues et le plan réajusté tient en partie en partie compte du programme global de développement de l'élevage et des industries animales actuellement en cours d'élaboration dans les services de l'élevage.

L'INDUSTRIE :

Les estimations nouvelles des réalisations industrielles attendues sur la période quadriennale se situent à près de 22 milliards de Frs CFA (contre 20 milliards dans le Plan initial) dont environ 6 milliards de Frs déjà réalisés en première année (30 % de l'ensemble des prévisions globales du IIIè Plan initial).

Une série de mesures ont déjà été prises dans le cadre de la promotion des petites et moyennes entreprises (initiation aux méthodes de gestion des entreprises, assistance technique, création d'un fonds national de garantie et de participation du capital, allongement de la durée des crédits à moyen terme...)

Le TOURISME :

Les investissements globaux attendus dans le secteur Tourisme se montent à 5 milliards dans le IIIè Plan initial. Sur la base des propositions émanant de sources privées et des dossiers de projet actuellement connus, les investissements touristiques possibles peuvent être réévalués à 7 milliards de Frs environ. Il s'agit là aussi, de montants indicatifs.

..../....

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Compte tenu cependant des retards constants dans le financement et dans l'exécution des projets, l'ensemble des investissements considérés comme réalisables sur la période du 3ème Plan est revisé à 1 559 millions de frs (2 543 millions dans le IIIe Plan initial).

Dans le domaine de la pêche maritime, en ce qui concerne la pêche artisanale, un retard a été constaté dans les deux premières années du Plan pour l'équipement en moteurs de pirogues; 90 à 100 % de celles-ci seront cependant motorisées en fin de Plan. Pour la pêche industrielle le volume des investissements retenus dans le Plan initial en vue de la poursuite de l'expansion de cette forme de pêche, source d'industrialisation et de création d'emplois, est dans l'ensemble amintenu et même renforcé en ce qui concerne les projets thoniers et crevettiers.

Au total l'ensemble des investissements prévus au titre de la pêche (non compris ports de pêche) s'élèvent à 5 213 millions de frs ce qui représente une nette augmentation sur les prévisions initiales (4 429 millions de frs).

Dans le secteur de la Production forestière et de la conservation de la nature les prévisions d'investissement sont réduites de 1 098 à 875 millions de frs. Les objectifs restent l'élévation de la valeur d'avenir de nos forêts par plantation d'essences de grande valeur, l'exploitation rationnelle du domaine forestier et la sauvegarde de la faune.

E - L'INDUSTRIE - L'ARTISANAT - ET LE TOURISME

Notre planification dans les secteurs à intervention privée dominante (industrie, tourisme) n'est qu'indicative.

Les opérations industrielles et touristiques inscrites dans le Plan ne sont ni exclusives, ni exhaustives. Cependant elles doivent être conformes aux orientations du développement définies dans ces secteurs.

.../..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Les orientations demeurent l'amélioration et le renforcement des infrastructures d'accueil dans la région du Cap-Vert, la décentralisation et l'extension du tourisme dans toutes les régions par la création de structures adaptées aux sites intérieurs.

L'ARTISANAT :

Les investissements prévus dans le Plan sont fortement réduits malgré l'importance accordée à ce secteur qui occupe un nombre d'emplois aussi important que le secteur moderne. Seules des contraintes financières (difficulté de trouver le financement prévu sur aide extérieure) en constituent les raisons.

Au total le coût de l'ensemble des réalisations attendues est de 220 millions (contre 1 milliards dans le Plan initial). Il convient de faire remarquer qu'une partie importante de cette baisse intéresse le Cap-Vert.-

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

C. LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE TELECOMMUNICATIONS

Les objectifs dans ce secteur visent à créer des infrastructures complémentaires aux actions de production, la desserte et le désenclavement des centres intérieurs, le maintien en bon état des réseaux existants de transport et télécommunications.

Le montant global réajusté des investissements prévus dans ce secteur est de 16,5 milliards de frs, soit une réduction de près de 4 milliards sur le Plan initial (20,5 milliards de frs).

En ce qui concerne particulièrement les routes les opérations liées à l'écoulement des productions arachidières, maraîchères, à la pêche et les voies d'accès touristiques représentent environ 30 % du programme routier.

Des opérations portuaires liées à l'expansion de la pêche viendront également contribuer à l'accroissement de la production nationale.

Les investissements ferroviaires (2 693 millions de frs contre 3 400 millions initialement) sont destinés à la poursuite de l'opération modernisation des chemins de fer. Ceux-ci grâce à ces investissements pourront être en mesure d'assurer en fin de Plan un trafic voisin de 400 millions de tonnes-kilométriques.

Pour les Aéroports, un montant global de 1 318 millions de frs (1 426 dans le Plan initial) sera réalisé en vue de permettre à l'aéroport international de Dakar de faire face au développement des services aéronautiques et aux obligations internationales et de poursuivre la mise en place sur tout le territoire de l'infrastructure nécessaire.

En matière de télécommunications, les investissements globaux attendus au cours de la période quadriennale sont à 90 % des prévisions initiales (1 812 millions de frs contre 2 002). Les grandes lignes du programme d'équipement sont : l'automatisation des grands centres, la liaison hertzienne Thiès-Kaolack-Ziguinchor, l'automatisation complète du trafic inter-urbain.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

D. LES SECTEURS SOCIAUX

En matière d'urbanisme, d'habitat et d'édilité, le montant global des investissements prévus est réajusté à 12, 1 milliards de frs (contre 15, 6 milliards initialement). Des contraintes financières imposent l'étalement de l'opération parcelles assainies sur les III° et IV° Plans : sur 4 200 millions de frs d'investissements attendus initialement seuls 1 300 millions de frs spnt considérés comme réalisables avant la fin du III° Plan. Par contre le nombre total de logements à bâtir par les organismes immobiliers (SICAP, OHLM) est en hausse : 7 897 (contre 7 002 dans le III° Plan initial).

Le programme d'habitat rural, par suite de l'abandon du projet de construction de bâtiments communautaires sur financement privé subit une nette réduction. Cependant, les logements seront construits à Richard-Toll en liaison avec le projet de construction de la canne à sucre.

Dans le secteur de l'hydraulique, les prévisions initiales du Plan se montaient à 9, 9 milliards de frs d'investissements. Le réajustement du programme réduit l'ensemble des prévisions de près de 20 % (7, 8 milliards de frs). L'opération Lac de Guiers représente à elle seule 67 % du programme d'hydraulique (5, 2 milliards de frs). Le programme d'assainissement des villes est en grande partie décalée sur le IV° Plan : seuls 857 millions de frs d'investissement sont réalisables sur 2, 4 milliards initialement retenus.

Le programme d'hydraulique villageoise, compte tenu de l'état d'avancement des négociations de financement ne pourra être également entièrement réalisé (596 millions de francs sur 996 millions initialement retenus).

LA SANTE : !

Au total les dépenses d'investissements prévus au titre de la Santé sont réajustées légèrement en baisse (de 2, 5 milliards à 2, 2 milliards de frs). Par rapport aux prévisions initiales, les prévisions réajustées sont à 48 % pour l'action sanitaire en milieu rural, à 68 % pour les opérations en milieux urbain et à 94 % pour les opérations hospitalières.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

L'EDUCATION - LA FORMATION :

L'objectif du III° Plan est de poursuivre l'effort de scolarisation (40 % de la production en âge de pouvoir bénéficier de l'enseignement primaire), de doter le pays en cadres nécessaires, de préparer les jeunes à la vie professionnelle et d'élever les niveaux de conscience et de condition physique et morale des citoyens.

Les investissements actuellement attendus sur l'ensemble de la période quadriennale sont répartis comme suit :

- enseignement primaire : 1 279,6 millions de frs (1 570,6 le Plan initial)
- enseignement secondaire : 3 966,4 " " (Plan initial : 2 542,4 mil.)

A noter que le projet de Prytanée Militaire passe de 700 millions à 2 milliards de frs.

- enseignement technique : 1 046 millions de frs (1 433 millions dans le Plan initial)
- enseignement supérieur : 1 689 millions de frs (contre 1 944 millions).

- activités culturelles, éducation populaire, sportive - information
1 077,6 millions de frs (contre 814 millions).

En ce qui concerne particulièrement l'enseignement primaire la réduction des investissements n'aura aucune conséquence sur les prévisions d'effectifs scolaires. Le nombre de classe à construire est fixé à 1 023 (contre 1 200) la reconstruction de 177 classes fonctionnant actuellement sous abris provisoire étant reportée au IV° Plan.

../..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

E. . DANS LE SECTEUR DES ETUDES ET DE LA RECHERCHE

Sur l'ensemble des quatre années du III° Plan, les dépenses prévues se montent à environ 9,5 milliards de frs (10,8 milliards dans le Plan initial). La priorité reste accordée aux études destinées à accroître les possibilités d'exploitations des potentialités économiques connues et aux grands problèmes qui conditionnent le développement économique du pays.

oo oo oo

oo oo

EN CONCLUSION, il faut préciser que le réajustement ne remet généralement pas en cause les projets inscrits dans le Plan. Il n'en modifie s'il y a lieu, que la période de réalisation, compte tenu de l'état d'avancement des études, de la recherche du financement, de la conjoncture et des perspectives économiques à moyen terme. C'est ainsi que certaines opérations pourront être étalées sur une période allant au - dela de celle du 3ème Plan ou être reportée entièrement au IVème.

Telle est, Monsieur le Président, l'économie du présent projet de loi que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Dakar, le

Ousmane SECK

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

1B652

RECTIFICATIF

A L'EXPOSE DES MOTIFS

DU PROJET DE LOI PORTANT REAJUSTEMENT DU IIIè PLAN QUADRIENNAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Les pages 5 et 6 de l'exposé des motifs sont ainsi modifiées

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Il s'agit d'exploiter les potentialités agricoles existantes pour une augmentation du volume et une diversification de la production agricole.

Au total 25 milliards de Frs d'investissements sont prévus dans le secteur agriculture contre 33 milliards dans le IIIe Plan initial.

Dans le sous-secteur Elevage, les grandes lignes du programme de développement (actions de production, l'amélioration et l'exploitation des produits, protection du bétail) restent maintenues et le plan réajusté tient en partie compte du programme global de développement de l'élevage et des industries animales actuellement en cours d'élaboration dans les services de l'élevage.

Compte tenu cependant des retards constants dans le financement et dans l'exécution des projets, l'ensemble des investissements considérés comme réalisables sur la période du 3ème Plan est revisé à 1559 millions de Frs (2543 millions dans le IIIe Plan initial).

Dans le domaine de la pêche maritime, en ce qui concerne la pêche artisanale, un retard a été constaté dans les deux premières années du Plan pour l'équipement en moteurs de pirogues ; 90 à 100 % de celles-ci seront cependant motorisées en fin de Plan. Pour la pêche industrielle le volume des investissements retenus dans le Plan initial en vue de la poursuite de l'expansion de cette forme de pêche, source d'industrialisation et de création d'emplois, est dans l'ensemble maintenu et même renforcé en ce qui concerne les projets thoniers et crevettiers.

Au total l'ensemble des investissements prévus au titre de la pêche (non compris ports de pêche) s'élèvent à 5 213 millions de frs ce qui représente une nette augmentation sur les prévisions initiales (4 429 millions de frs).

Dans le secteur de la Production forestière et de la conservation de la nature les prévisions d'investissement sont réduites de 1 098 à 875 millions de frs. Les objectifs restent l'élévation de la valeur d'avenir de nos forêts par plantation d'essences de grande valeur, l'exploitation rationnelle du domaine forestier et la sauvegarde de la faune.-

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

B. L'INDUSTRIE - L'ARTISANAT - ET LE TOURISME

Notre planification dans les secteurs à intervention privée dominante (industrie, tourisme) n'est qu'indicative.

Les opérations industrielles et touristiques inscrites dans le Plan ne sont ni exclusives, ni exhaustives. Cependant elles doivent être conformes aux orientations du développement définies dans ces secteurs.

L'INDUSTRIE :

Les estimations nouvelles des réalisations industrielles attendues sur la période quadriennale se situent à près de 22 milliards de Frs CFA (contre 20 milliards dans le Plan initial) dont environ 6 milliards de Frs déjà réalisés en première année (30 % de l'ensemble des prévisions globales du IIIè plan initial).

Une série de mesures ont déjà été prises dans le cadre de la promotion des petites et moyennes entreprises (initiation aux méthodes de gestion des entreprises, assistance technique, création d'un fonds national de garantie et de participation du capital, allongement de la durée des crédits à moyen terme...)

LE TOURISME :

Les investissements globaux attendus dans le secteur Tourisme se montent à 5 milliards dans le IIIè Plan initial. Sur la base des propositions émanant de sources privées et des dossiers de projet actuellement connus, les investissements touristiques possibles peuvent être réévalués à 7 millairds de Frs environ. Il s'agit là aussi, de montants indicatifs.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

1B652

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

3ème LEGISLATURE

TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE 1971

R A P P O R T

fait
au Nom

de la Commission des Affaires Economiques et du Plan

SUR le projet de loi n° 34/71 portant réajustement du IIIème Plan de Développement Economique et Social

Rapporteur :

Dr. Mamadou Ibra N'GOM

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

REAJUSTEMENT DU IIIe PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL 1969/1972

CONSIDERATIONS GENERALES

Le montant global de l'ensemble des investissements inscrits au IIIe Plan réajusté s'élève à 121 milliards contre 145 milliards pour le Plan initial.

Les secteurs à intervention publique dominante participent pour 93 milliards dont 56 milliards par l'aide extérieure et le financement privé.

Le taux d'exécution dans ces secteurs pour les deux premières années du plan est de l'ordre de 30 % dont 13 % sur ressources propres de l'Etat, des collectivités et établissements publics.

Les prolongements des années de sécheresse, et la difficulté de mobiliser le financement extérieur non lié ont limité dans une large mesure la réalisation des programmes annuels.

Pour ces raisons l'inter-commission a voulu tirer une philosophie du réajustement en proposant l'aménagement d'une période transitoire entre le IIIe et le IVe Plans afin de parachever l'exécution du plan en cours et de préparer dans les meilleures conditions les dossiers et les contacts nécessaires à l'élaboration du IVe Plan.

Car s'il faut dès l'année prochaine entamer cette élaboration sans pouvoir au préalable faire le bilan définitif des réalisations en cours, les projets à taux d'exécution très faible se verront en toute logique reportés dans la mesure où ils ont été sélectionnés sur la base de leur rentabilité économique.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Mais le succès de la planification dépend également des cadres chargés de contrôler la mise en oeuvre des projets.

A cet égard la tendance à confier de plus en plus l'exécution de nos projets à des sociétés étrangères d'intervention, amène à se poser la question des dépenses importantes que le Gouvernement consacre à la formation des cadres.

Le problème des crédits de fonctionnement des services d'intervention et d'encadrement au monde rural a retenu l'attention des commissaires. Ils pensent que l'insuffisance des moyens mis à la disposition de ces services sont un goulot d'étranglement pour la réalisation de nos objectifs de productions et cette insuffisance conduit souvent à penser que nos cadres et nos services techniques sont inefficaces et c'est peut-être là une des raisons qui font que l'on sollicite de plus en plus l'intervention de société étrangères auxquelles ont accordés tous les crédits nécessaires.

Les mêmes crédits, s'ils étaient accordés à nos services permettraient d'obtenir les mêmes résultats sinon davantage.

Ces difficultés ne nous ont évidemment pas permis d'atteindre un taux de réalisation conforme à nos objectifs. Mais d'intéressants résultats ont été obtenus et notamment l'organisation du monde rural, le succès de certains actions de décentralisation économique telles que la culture du coton et le développement de la pêche, l'effort sérieux fait pour résoudre le problème de l'eau et de l'habitude à Dakar, les perspectives de réalisation imminente du prochain complexe agro-industriel de Richard-Toll.

Les débats auxquels le plan réajusté a donné lieu au sein de l'intercommission n'ont abouti à aucune modification des dispositions contenues dans le projet qui vous est présenté. Votre assemblée nous permettra donc d'aborder parfois la présentation du contenu du plan réajusté à peu près dans les mêmes termes que l'a fait en commission le Ministre du Plan en y introduisant les commentaires ayant un caractère général. -

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

DEVELOPPEMENT RURAL

L'agriculture au sens large contribue pour une part très importante dans l'économie sénégalaise.

Environ 40 % de la production intérieure brute aux coût des facteurs provient de ce secteur. Delà la priorité que lui accorde le 3ème Plan.

Cette priorité s'est confirmée dans le 3ème Plan réajusté. En effet l'ensemble des investissements prévus dans œ secteur (y compris la recherche) représentait 39,9 % de la masse globale des investissements du 3ème Plan initial, ce taux est dans le plan réajusté de 40,2 %.

Lesdétails des investissements sont consignés dans le tableau ci-après:

Développement Rural

Tableau des investissements réajustés

	3ème Plan initial	3ème Plan réajusté	Taux de réalisation
I - PRODUCTIONS			
Productions végétales	33.481,8	25.063,5	75
Productions animales	2.543	1.559,1	61,3
Pêches	4.430	5.212,8	117,7
Forêts	1.098	793,5	72,3
	41.552,8	32.628,9	78,5
% des investissements du 3ème Plan	35,4 %	35,1 %	
II - RECHERCHES	5.277,5	4.754,5	90
TOTAL production et recherches	46.830,3	37.383,4	79,8
% Plan	39,9 %	40,2	

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

I - PRODUCTIONS VEGETALES

Les investissements susceptibles d'être financés ne représentent plus que 66% du montant initialement prévu compte non tenu du projet sucrier qui a pris une dimension beaucoup plus grande.

Cette réduction de la masse globale des investissements attendus a pour conséquence la diminution des objectifs à moyen terme pour l'arachide d'huilerie, le maïs et le riz.

Toutefois les objectifs de production pour le mil, l'arachide de bouche et le coton augmenteront légèrement.

Le tableau ci-après rend compte des modifications apportées dans les principaux objectifs de production pour 1972/73.

	Superficie			Production		
	Plan initial	Plan réajusté	Taux réalisat.	Plan initial	Plan réajusté	Taux
Arachide d'huilerie..	1.200.000	1.050.000	87,5	1.420.000	900 à 1.000.000	63 à 70
Arachide Bouche..	15.700	20.000	131	22 525	25.250	112
Mil Sorgho	1.100.000	1.100.000	100	700.000	700 à 750.000	100 à 107
Coton	25.000	26.000	104	30.000	33.000	110
Maïs.....	60.000	55.000	91,7	60.000	52.000	86,7
Canne à sucre	3.200	2.300	71,9	175.000	165.000	94,3
Riz	150.000	120.000	80	220.000	165.000	75

Il parait étonnant, s'agissant des nouveaux objectifs de production arachide - mil de ne pas escompter une plus grande production que celle envisagée dans le plan réajusté. En effet les différentes mesures prises : relèvement du prix au producteur, fixation de ce

/..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

prix avant l'hivernage, prime à l'ensemencement, nous paraissent des facteurs d'encouragement qui nécessairement se traduiront par une augmentation des superficies cultivées.

S'agissant du riz notre programme prévoyait :

1/- En Casamance :

- l'extension de la culture de riz pluvial,
- l'augmentation de la culture du riz de mangrove
- le développement de la culture irriguée

2/- Dans la Région du Fleuve :

- l'amélioration du périmètre du delta
- l'aménagement de la cuvette de Nianga

3/- Dans la Sine-Saloum :

- l'aménagement de terres douces dans certaines vallées du Bas Saloum

Au total: 10.746 millions d'investissements étaient prévus qu'on a ramené à 5.290,5 millions, la réalisation de certaines opérations devant subir un certain retard par suite de l'incertitude que laisse planer le Diovol, le Bao Bolon, le Bas-Saloum et le barrage de Guidel . Ces retards sont d'autant plus regrettables que l'objectif de production prévu initialement permettait tout juste de combler 30 % de notre déficit actuel. Il faut s'attendre donc à ce que le rythme d'accroissement de nos importations dépasse et de loin, le taux de 17 % constaté entre 1961 et 1969.

Canne à Sucre

Le complexe agro-industriel de Richard-Toll devait permettre, grâce à un investissement de 3.635 millions dont 1.370 millionspour les actions agricoles , de couvrir nos besoins qui sont actuellement de 50.000 tonnes et s'accroissent au taux annuel de 3%.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

Le nouveau programme qui doit s'exécuter sur 7 ans s'élève à 11 milliards environ; 9,5 millions seront investis durant le 3ème Plan dont 3.350 millions dans le domaine agricole.

Le tableau suivant résume pour quelques opérations les réajustements intervenues dans le domaine des investissements (en millions).

	Plan initial	Plan réajusté	Taux réalisation
Productivité arachide-mil	12.772	8.906	69,7
Riz	10.746	5.290,5	49,2
Coton	1.274,5	1.821	142,8
Cultures maraîchères...	1.072	764,5	71,3
Cultures fruitières	852,3	580,4	68
Canne à sucre	1.370	3.378	246,5

On remarquera également une augmentation des investissements dans le domaine des semences (127%) et de l'intensification de l'agriculture traditionnelle (262 %).

- une baisse des crédits prévus pour la reprise de la SODAICA (60,7%) et de la mise en valeur des terres neuves (31,7%).

Au total les investissements prévus pour l'agriculture seront ramenés de 33.481,8 millions à 25.063,5 c'est dire que nos objectifs initiaux en matière d'investissements ne semblent pas réalisables à plus de 74,8 %.

Dans ces investissements la part du financement extérieur demeure prépondarante: 14.493,1 millions contre 10.570,4 millions pour le financement intérieur.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

/..

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

II - ELEVAGE

Lors de l'examen du IIIe Plan de Développement Economique et Social, votre Commission, constatant que les objectifs du Second Plan n'avaient été réalisés qu'à 37,5 % , avait formulé un certain nombre de recommandations :

- poursuite de l'action sanitaire certes mais également recherches d'une intégration plus poussée des éleveurs dans l'économie du pays, grâce à l'encadrement des éleveurs, la recherche de solutions adéquates au problème de l'alimentation du bétail des circuits commerciaux, etc.....

Mais voilà qu'après le premier bienum on constate que les prévisions sur cette période ne seront même pas réalisées à 23 %.

Or on peut dire que la presque totalité des opérations inscrites au IIIème Plan initial était des reports du second voir du premier plan.

Le présent projet se propose de reporter les opérations aussi importantes que celles qui touchent à l alimentation des animaux, à la commercialisation et au projet intégré à la 4ème année du Plan voir de les reporter purement et simplement sur les tablettes du 4ème Plan. C'est là un fait extrêmement grave qui risque d'entraîner un retard du développement de notre élevage.

Les efforts fournis pour assurer la couverture sanitaire du bétail et la poursuite des opérations de maintenance finiront par paraître disproportionnés au résultat qu'on est en droit d'attendre de tant d'investissements annuels si l'on ne s'orientait résolument vers une exploitation authentiquement économique de notre cheptel.

Comme rela a été dit et redit la priprité doit aller vers la recherche de solutions à l'alimentation du bétail et à une

/..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

exploitation rationnelle des potentialités que nous offre notre cheptel.

Nous avions proposé quelques solutions au problème de l'alimentation, elles consistaient surtout à produire un aliment à un prix suffisamment bas pour intéresser les producteurs.

Les quelques rares tentatives en matière resteront des opérations ponctuelles sans grande répercussion sur notre élevage tant que le gros des éleveurs n'adopteront pas le système des distributions de complément alimentaire première phase vers l'élevage de stabulation . Le principal handicap de notre élevage porcin ou avicole est le prix élevé de l'aliment.

Nous avions demandé la suppression de certaines taxes, sur le maïs notamment qui augmente d'autant le coût de l'aliment fabriqué.

Par ailleurs il avait été suggéré d'étudier la possibilité de créer une taxe sur les produits animaux ou d'origine animale pour alimenter une caisse qui à l'instar de la "caisse d'encouragement à la pêche et à ses industries dérivés" nous permettra d'assurer par nos propres moyens le financement de nos projets de développement de l'élevage.

Car enfin, c'est parce que tous nos grands projets attendent un financement extérieur que les retards se sont accumulés d'un plan à l'autre.

Les investissements prévus initialement et qui s'élevaient à 2.543,4 millions ont été ramenés à 1.559,1 millions se décomposant comme suit :

/..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

1/- Financement intérieur :

a- budjet de l'Etat	252 millions
b- budget régional et communal, organisme autonome	122,5 millions
c- privé	97,
	471,5

2/- Financement extérieur :

a- aide bilatérale	396,7 millions
b- aide multilatérale	602,8 "
c- aide indéterminée	88,1

Comme on le voit le financement attendu de l'extérieur intervient dans le financement de nos projet de développement de l'élevage pour près de 70 %.

III - PECHES MARITIME ET CONTINENTALE

La pêche joue de plus en plus rôle important dans l'activité économique sénégalaise. Les espoirs que nous fondons en elle se justifient à plus d'un titre (expansion continue, distribution d'importants revenus et création d'industries de transformation utilisant une main d'oeuvre nombreuse).

C'est pourquoi le plan initial avait prévu plus de 5 milliards d'investissement afin d'assurer le maintien et même le renforcement de la croissance de ce secteur dynamique de l'économie par :

- la réalisation de structures modernes permettant à l'économie maritime de prospérer.
- et des actions d'ensemble en faveur de l'équipement de l'organisation et de l'encadrement des pêcheurs.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

/..

A/- PECHE ARTISANALE

Il s'agissait pour la pêche artisanale (piroguière et cordière) de :

1- créer des magasins de dépôt de matériel (moteur et pièces détachées)

2- installer des ateliers de transformation

3- équiper des marchés publics

4- réaliser l'infrastructure routière adéquate pour la desserte des zones de pêche.

5- créer un organisme de crédit maritime

Malgré un retard d'exécution constaté au cours des deux premières années les objectifs restent maintenus :

- installation d'un crédit maritime devant financer pour 459 millions l'acquisition de 2.874 moteurs ainsi que la construction et l'équipement de 18 cordiers.

Les investissements initialement prévus passeront de 104,7 millions à 482,8 millions soit un taux de réalisation de 46 ,8

B - PECHE INDUSTRIELLE

La pêche industrielle avec plus de 2 milliards vient en sixième position parmi les produits d'exportation.

Les intéressante perspectives qu'elle offre pour l'économie sénégalaise avait conduit à envisager un programme d'investissement de 3.640 millions destinés à l'acquisition de :

- 15 thoniers
- 4 navires sardiniers
- 4 bâtiments crevettiers

et 1 cargo frigorifique.

/...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

C - PECHE CONTINENTALE

Il n'y a pas de variation dans les objectifs de production (40.000 T.) et de financement 22 millions.

D - ACTION GENERALE D'EQUIPEMENT

D'autres actions sont prévues en matériel d'infrastructure et d'équipement qui doivent assurer de meilleures conditions d'accueil pour les activités de la pêche (quaies, entrepôts frigorifiques, halles, criée du port). Les investissements prévus initialement passeront de 641 millions à 706 millions.

On doit regretter que le navire garde pêche prévu ne puisse être livré avant 1974, car cette unité ne serait pas de trop pour assurer une plus grande surveillance de nos zones de pêche et permettre une application des diverses lois que nous avons votées pour protéger nos ressources halieutiques.

IV - PRODUCTION FORESTIERE ET CONSERVATION DE LA NATURE

Les opérations prévues visent l'élévation de la valeur d'avenir de nos forêts par la plantation d'essence de grande valeur et de grande production (plantation de teck et Gmelina en Casamance, plantation d'accacia Albisda (cadde) et d'anacardium -darcassou-) dans les régions de Thiès, Diourbel et du Sine-Saloum; protection et plantation de gommiers seront faute de pouvoir mobiliser la totalité des sommes nécessaires reporter en partie sur le 4ème Plan.

L'action de reboisement populaire et la défense contre les incendies et la conservation de la nature seront entreprises dans la limite des crédits disponibles.

/..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Le Plan réajusté ramène les investissements de 1.098 millions à 793,5 millions soit 72,25 % des prévisions initiales /.

Le Chef de l'Etat a eu à intervenir à plusieurs reprises et encore la semaine dernière au Conseil National de l'UPS sur les dangers de la déforestation, la nécessité de protéger nos forêts et de lutter contre les incendies.

Il est dès lors étonnant que dans notre plan réajusté il ne soit pas tenu compte des nombreux avertissements en tout cas rien dans les investissements prévus ne matérialise la priorité qu'il faut accorder au problème de la lutte contre les incendies de forêts. Calamité comparable en zone sylvopastorale à des incendies de greniers, ils sont avec l'exploitation irrationnelle de nos forêts, à l'origine des difficultés qu'a connu notre agriculture ces dernières annnées.

Le problème de la conservation de nos forêts et de leur repeuplement en essence de grande valeeur et de grande production, conditionne le développement de notre élevage ainsi que de notre agriculture.

Mais il est également à la base d'industrie de transformation (bois, allumettes) sans parler du Tourisme dont l'expansion dépend certes de nos infrastructure d'accueil mais surtout de l'existence de zone cynégétique susceptible d'attirer des touristes et parmi les plus aisés.

Elevage - Production végétale - Industries de transformation - Tourisme autant de secteurs reconnus prioritaires dans notre développement qui sont tributaires de la production forestière et de la conservation de la nature.

Il y a entre eux des relations d'interdépendance telles qu'il est illusoire de vouloir développer les uns sans assurer

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

/...

à l'autre une position qui ne soit pas celle de parent pauvre.

Nous insistons donc particulièrement pour que le Gouvernement fasse tout ce qui est en son pouvoir pour redresser la situation et assurer des investissements adéquats à ce secteur de notre patrimoine

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

2 - INDUSTRIE - TOURISME - ARTISANAT

(Pages 73 à 99 Tome I)

Ces sous-secteurs d'activité jouent un rôle de p remier plan dans le développement économique et singulièrement dans l'accroissement de la production intérieure brute et l'équilibre de notre balance commerciale.

Sur le plan social, l'industrie proprement dite utilise près de 20.000 travailleurs et distribue près de 10 Milliard de salaires tandis que l'artisanat compte un nombre d'emploi aussi important que le secteur moderne (125.000).

Le Tourisme est également source de devises, de création d'emplois et d'accroissements des moyens d'échanges humains et culturels.

A ce propos votre Commission réitère ses recommandations sur l'obligation qui doit être faite aux investisseurs étrangers de former sur place le personnel de maîtrise et de donner la priorité absolue à l'occasion de recrutement aux nationaux sénégalais.

Elle apprécie pleinement la mise en place de la caisse de garantie et les aménagements du code des investissements tendant à accorder une meilleure part aux hommes d'affaires sénégalais qui, il faut le reconnaître connaissent de grandes difficultés à l'heure actuelle.

A l'instar des pays européens comme l'Espagne (pour ne citer que cet exemple) ou africains comme le Libéria, l'obligation doit être faite aux promoteurs industriels d'associer les professionnels sénégalais en contrepartie des ressources nationales qu'ils sont appelés à exploiter. C'est là le gage le plus sûr d'une politique de promotion nationale rapide et efficace.

Votre Commission regrette une fois de plus que la plupart des créations industrielles demeurent encore localisées dans le Cap-Vert alors qu'il est indispensable de susciter dans nos régions

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

principalement dans les zones qui recèlent les matières premières) des équipements industriels qui garantissent un certain équilibre général tout en stabilisant la main-d'oeuvre disponible.

Dans le domaine du crédit, l'infrastructure bancaire et et financière de pré-dominante étrangère reste encore peu portée à favoriser la participation des petites et moyennes entreprises au développement économique du pays.

A bon droit, la puissance publique qui est la principale cliente sur le plan de la consommation, peut exiger que ses fournisseurs soient inscrits obligatoirement auprès de l'U.S.B. ou de la B.N.D.S. pour être autorisés à participer aux marchés publics afin de favoriser les banques nationales à mieux profiter du court terme.

Enfin devant le progrès incontestable réalisé par l'artisanat local dans le domaine du mobilier surtout et de la fabrication des matériaux de construction, des mesures de protection énergiques doivent être prises pour favoriser l'épanouissement dans ce sous-secteur.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

2.1. - L'INDUSTRIE - (Pages 75 à 86 - Tome I)

Le montant global du plan réajusté ressort à 21.905 Millions contre 19.900 Millions de prévisions initiales. Cette augmentation de 10% concerne surtout les industries alimentaires et principalement le complexe agro-industriel sucrier de Richard-Toll représentant à lui seul un investissement de 6 Milliards contre 2.365 Millions prévus dans le plan initial.

Les taux de révision des prévisions dans les différents secteurs s'établissent comme suit :

(en millions de Frs)

Secteurs	Plan initial	Plan réajusté	Taux de révisions
Energie	3060	3.350	110 %
Industrie Extractives	2.960	2.586	87
Industries Alimentaires	6.060	10.845	179
Industries Textiles	2.540	2.796	110
Industries Chimiques	1.800	678	38
Travaux Métaux	1.500	632	42
Matériaux Construction	500	777	156
Autres	1.480	241	16
T O T A L	19.900	21.905	110 %

En ce qui concerne les industries nouvelles les réalisations attendues représenteront 129 % des prévisions initiales (10.996 Millions contre 8.590 Millions) tandis que les extensions dans le même temps seront en régression de 4 % (10.909 Millions contre 11.310 Millions).

En dehors du complexe sucrier de Richard-Toll, l'accroissement des prévisions intéressent :

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

-l'amélioration de la distribution d'énergie électrique;

-l'augmentation de la capacité de triturations des huileries arachidières;

-la création d'une huilerie de coton à Lyndiane pour le traitement de 25.000 T de graine de coton;

-l'extension de l'usine d'égrenage de Tambacounda pour une bonneterie et une fabrique de sacs;

-l'amélioration de la production de la cimenterie de Rufisque.

En 1969/70 le bilan provisoire des réalisations s'élève: à 30 % des investissements prévus initialement soit environ 5.955 Millions distribués comme suit :

4.214 Millions pour l'extension d'entreprises existantes

et 1.741 Millions de créations nouvelles.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

2.2. - ARTISANAT - (Pages 88 à 91 - Tome I)

Dans ce secteur, les actions menées en grande partie par l'Etat étaient orientées vers quatre buts.

- Elévation du niveau de qualification des artisans.
- Amélioration des conditions de la production et d'accession aux crédits.
- Commercialisation de la production.
- Organisation des artisans.

Mais des difficultés rencontrées dans la recherche du financement sur aide extérieure ont conduit à ramener les prévisions initiales de 1.082 à 220 Millions soit une réduction de 80 % se répartissant comme suit :

(en Millions de Frs)

Régions	Plan initial	Plan réajusté	Taux de révision
Cap-Vert	909	112	12 %
Casamance	32,3	16	50
Diourbel	14,6	8,6	59
Fleuve	30	30	100
Sénégal-Oriental	22,9	10	44
Sine-Saloum	24,5	9	37
Thiès	49,2	34,7	70
Ensemble Sénégal	1082,5	220,3	20 %

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

La réduction touche principalement le projet de la zone artisanale de Dakar reporté en grande partie au IVème Plan.

Les actions maintenues sont relatives à la création de centres artisanaux dans les capitales régionales et à Rufisque, de centres de vente à Dakar, Thiès et au Cap-Skirring et à l'équipements d'ateliers spécialisés dans la poterie à Dakar ou la réparation de moteurs marins (Thiès).

Le taux d'exécution pour la 1ère année du plan est de 53,6 % des prévisions et concerne les centres de Diourbel et de Thiès.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

2.3. - TOURISME - (Pages 92 à 96 - Tome I)

L'intervention du Gouvernement dans ce domaine, tant en ce qui concerne la mise en oeuvre de ses propres projets que pour la réalisation des propositions d'investisseurs privés, laisse présager, une nette amélioration des structures d'accueil à Dakar et à l'intérieur en vue de la création de circuits adaptés aux différents types de tourisme.

Le réajustement des investissements accuse une augmentation globale de 40% sur les prévisions initiales qui dénote au surplus la recherche d'un certain équilibre entre la capitale et les sites de l'intérieur.

Les chiffres suivant en donnent une indication.

(en Millions de Frs)

Projets par Région	Plan initial	Plan réajusté	Taux de révision %
Cap-Vert	3.895	4.722	122 %
Casamance	408	698	170
Diourbel	43,5	52,5	121
Fleuve	325	555	170
Sénégal-Oriental	280	205	73
Sine-Saloum	53	53	100
Thiès	99	905	915
Ensemble Sénégal	5.103,5	7.090,5	140 %

Le taux d'exécution constaté en 1ère année du plan s'élève à environ 10 % des prévisions (225 Millions contre 2.237 Millions) cependant beaucoup de projets au cours de cette troisième année connaissent déjà un commencement de réalisation ou sont assurés

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

d'un financement certain.

Votre Commission fonde l'espoir que le Sénégal saura saisir toutes les chances que lui offrent sa situation privilégiée, son climat, son histoire et ses sites variés afin de tirer grand profit des tendances modernes des mouvements touristiques.

En particulier il sera nécessaire d'intégrer nos structures dans une organisation régionale ou sous-régionale de l'Ouest-Africain avec un support publicitaire actif et une politique de prix appropriée.

Votre Commission souhaite ardemment que les nouvelles résolutions prises dans ce secteur aboutissent rapidement à l'instar du Magrheb et des Canaries à placer notre pays dans les courants touristiques de l'Atlantique Sud dont il fut jadis un relais privilégié.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

3 - INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS (Pages 98 à 135 - Tome I)

Le montant global des investissements réajustés s'élève à 16.649 Millions contre 20.534 Millions prévus dans le plan initial. La répartition par secteur s'établit comme suit :

(en Millions de Frs)

Secteurs	Plan initial	Plan réajusté	Taux de révision %
Infrastructures routières	9.853	7.797	80 %
Transports routiers	2.081	1.365	66
Chemins de Fer	3.440	2.693	78
Ports et voies navigables	1.732	1.665	97
Aéronautique	1.426	1.318	90
Télécommunications	2.002	1.811,96	90
TOTAL	20.534	16.649,96	80 %

Pour la Régie des Chemins de Fer, le Port Autonome de Dakar, l'Aéronautique et les Télécommunications, les prévisions du plan initial seront réalisées à près de 90 %. Cela tient au fait que le budget propre de ces établissements participent pour une large part aux investissements du plan ou que le financement sur fonds extérieurs était déjà assuré au moment de l'établissement des prévisions (Régie des Chemins de Fer).

Le bilan de réalisation pour la première du plan varie entre 39 % (Régie des Chemins de Fer) à 74 % pour l'Aéronautique.

Pour les infrastructures et les transports routiers, le retard intervenu dans la mobilisation de l'aide extérieure a limité en grande partie la réalisation des opérations prévues.

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

En ce qui concerne les affectations du Fonds Routier par le comité consultatif, l'intercommission a eu à déplorer :

1°/- L'inscription et la dotation d'opérations hors plan que ne justifient ni un engagement du Gouvernement auprès d'organisme de financement ni une sur-priorité établie.

2°/- La tendance à une réévaluation demesurée des projets (50 à 100 % parfois) qui à l'origine de leur proposition avaient pourtant fait l'objet d'étude préliminaire.

3°/- Le bouleversement des priorités et du calendrier d'annualisation votés par l'Assemblée.

Lors de l'examen du IIIème plan initial par la Commission des Affaires Economiques, il avait été demandé au Ministre du Plan qu'à défaut de pouvoir mobiliser des fonds extérieurs, le Budget National ou le Fonds Routier devaient prendre le relais selon l'ordre de priorité déjà arrêté. Mais il n'en est rien.

Et c'est ainsi que les routes de production (Routes arachidières, maraîchères et de pêche) inscrites en priorité dans le plan et financies seulement pour près de 10 % des prévisions, risquent de se voir reporter au IVème au profit d'opérations de voirie sans portée ou de réestimation inconsidérées.

C'est le cas des tronçons sur lesquels les coûts de transports grèvent lourdement la production rurale :
Louga - Guarrak - Sagatta - Darou Marname - N'Guékokhe - Guinguinéo, Louga - N'Guermalal - Colobane Sadio - M'Boss -N'Guiby - N'Dindy Diourbel - N'Doffane-Mabo - Khombole - N'Diaganiao - Sandiara.

En attendant que d'autres formes de financement interne des infrastructures soient trouvées (création d'office - Routes à féage).

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

L'intercommission demande à votre Assemblée de recommander au Ministre du Plan que les ressources du Fonds R Routier appuient plus concrètement la production rurale conformément aux orientations définies dans le IIIème Plan.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

4.4. - URBANISME - EDILITE - HABITAT -

(Pages 138-139 - Tome II)

L'exode rurale qui avait encore un caractère saisonnier il y a dix ans se traduit, de nos jours par un processus continue d'accroissement des populations urbaines. C'est là une conséquence naturelle de l'accession des masses rurales à l'équipement et aux techniques modernes de production.

Devant le taux de croissance urbaine de 6 % actuellement enregistré et la prolifération de bidonvilles et quartiers insalubres, notre principale préoccupation doit tendre à rechercher dès à présent les solutions les plus adéquates et également les plus économiques aux problèmes que posent ou que ne manqueront pas de poser l'occupation future de la population dans les villes, les emplacements destinés à la production, aux divers équipements et aux loisirs.

Notre politique de planification urbaine postule donc des analyses munitieuses et des études systématiques des localités s'appuyant sur les possibilités de développement socio-économoque pour appréhender les problèmes d'hygiène, de logement, de confort esthétique et de circulation.

Au premier plan de ces priorités se situent la restructuration et le remodélage de Dakar et son adaptation aux nouvelles fonctions économiques et sociales qui la sollicitent.

Sans doute la redistribution ou l'éclatement en petites unités de certains pôles d'activité comme les gares routière et gerroviaire, les grands marchés permettraient de mieux décougestionner le centre de la capitale et de réguler à moindre frais la circulation automobile. Il y a également l'adoption de voies uniques de dégagements par la synchronisation des feux, qui pourrait apporter des améliorations notables dans la circulation pendant les heures de pointe.

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

En tout état de cause, il est encore trop tôt pour une ville de l'importance de Dakar d'abuser de carrefours multiformes, d'échangeurs ou même de passerelles qui ne font que grever notre budget sans résultat appréciable.

Dans le reste du territoire, nos actions doivent tendre à maintenir et à stabiliser les populations dans les régions auxquelles on assurera un développement et un équipement en rapport avec les besoins du terroir.

Car de la "simple discipline d'aménagement des cités, l'urbanisme s'est étendu à l'aménagement des régions et des villages, puis de la Nation". Et c'est la raison pour laquelle, votre Commission recommande la coordination indispensable entre les services de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et du cadastre pour une réflexion commune sur les problèmes de rénovation urbaine et rurale.

Il reste que l'Urbanisation des petites communes tant en ce qui concerne la lutte contre les pollutions, les équipements que l'entretien du capital investi, postule nécessairement l'intervention de l'Etat par l'attribution de fonds de concours ou de prêts à long terme.

Dans le domaine de la construction de logements, l'expérience acquise devrait permettre à l'O.H.L.M. une plus grande variété architecturale et une meilleure utilisation du terrain dans ses réalisations surtout aux endroits présentait des sites aussi exposés que la patte d'oie.

Pour les mêmes raisons, la SICAP doit s'acheminer vers la fourniture de logement, "clefs en main" et à des taux de location en rapport avec les possibilités de salaires distribués au Sénégal.

D'une façon générale l'urbanisation étalée qui caractérise les cités aménagées par ces organismes risque à plus ou moins brève échéance de compromettre dangereusement dans le Cap-Vert l'équilibre des zones d'occupation et de production.

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

4.1. - URBANISME - EDILITE

Les investissements évalués à 4.760 Millions dans le plan initial sont réajustés globalement à 1.700 Millions par suite d'une forte limitation du financement prévu sur aide extérieure au titre de l'opération "parcelles assainies" qui consiste en l'aménagement dans les grandes villes de lotissements équipés d'un minimum d'infrastructures de base : adduction d'eau, évacuation des eaux usées et fluviales, électrification.

Le reste du programme portant sur les études générales et particulières des grandes villes et communes, l'établissement d'un plan cadastral pour les mêmes localités, l'électrification des zones d'extension, a été sensiblement maintenu sauf pour la dernière opération qui se trouve ramenée de 400 à 220 Millions.

Projets	Plan initial	Plan réajusté	Taux de révision %
Etudes générales et particulières d'urbanisme	100	120	120 %
Etablissement de cadastre	60	60	100 %
Parcelles assainies	4.200	1.300	31
Electrification des zones d'extension	400	220	55
TOTAL	4.760	1.700	32 %

Le taux d'exécution pour la première année du plan est resté très faible et intéresse les études et les parcelles assainies.

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

4.2. - HABITAT URBAIN ET SEMI-URBAIN

(Pages 140 à 150 - Tome II)

Le montant des investissements réajustés s'élève à 10.410 Millions contre 10.832 Millions prévus dans le plan initial. La répartition s'établit comme suit entre les organismes immobiliers.

(en Millions de Frs)

Désignation	Plan initial	Plan réajusté	Taux de révision %
Habitat urbain et semi-urbain			
O.H.L.M.	5.959	5.955	100 %
S I C A P	2.786	4.145	156
Habitat Rural	2.087	310	15
T O T A L	10.832	10.410	95 %

Par contre le nombre total réajusté des logements à construire est de 7.897 contre 7002 prévus dans le plan initial. Dans les régions le nombre de logements réalisables est porté à 2.004 contre 1.205 anciennement prévu. Cependant il faut signaler dans cette tranche la part qui revient à la commune de Pikine s'élève à 1.091 laissant aux 6 régions, 913 logements seulement.

Le nombre de logements construits en 1ère année du Plan par l'O.H.L.M. et la SICAP est de 1.180 soit un taux d'exécution de 17 % des prévisions globales.

En ce qui concerne l'habitat rural, la forte réduction des prévisions traduit une nouvelle orientation de la politique du Gouvernement car les logements réalisés dans les villages centres paraissent peu adaptés aux besoins des populations rurales.

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

En attendant que des enquêtes et des études redéfissent une conception plus réaliste dans ce domaine, les fonds prévus seront utilement employés à la construction de 350 logements à Richard-Toll en liaison avec le projet canne à sucre.

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

4.2. - HYDRAULIQUE - (Pages 151 à 169 - Tome II)

Votre Commission se félicite de l'intérêt sans cesse croissant que le Gouvernement attache à l'hydraulique en général. Les conseils inter-ministériels et les groupes de travail consacrés ces derniers mois à la préparation d'une approche cohérente de la maîtrise de l'eau témoignent de sa ferme volonté d'aboutir rapidement à l'utilisation de nos ressources naturelles par la réalisation de grands ouvrages indispensables à notre développement économique et social.

Certes ces équipements représentent des moyens financiers qui peuvent paraître l'énormes eu égard à notre sous-développement mais ils demeurent sans aucun doute assurés d'une rentabilité certaine en eriaon des effets incontestables qu'ils peuvent entendrer dans les différentes secteurs de notre Economie ; Agriculture industrielle intégrée satisfaction des besoins vivriers en rapport avec le croît démographique, élevage de grande sélection par la sédentarisation du bétail, création d'échanges multiples résorptions du chômage.

L'expérience des dernières années de sécheresse et ses prolongements, les besoins en eau sans cesse croissant des villes et de l'industrie nous imposent le choix impérieux des grands aménagements hydro-agricoles seuls susceptibles de garantir nos efforts dans les différents domaines et de résoudre au file de leur réalisation nos problèmes d'emplois et surtout la nécessaire reconversion de notre budget national.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

4.2.1. - HYDRAULIQUE URBAINE

Le montant global du plan réajusté s'élève à 7.241 Millions contre 8.930 Millions prévus dans le plan initial et se trouve présentement exécuté à 90%.

Le tableau des investissements s'établit comme suit :

OPERATIONS (Pages références détails)	Plan initial	Plan réajusté	Taux de révision %
-Adduction d'eau Lac Guiers sur le Cap-Vert	4.400	5.205	118 %
- Alimentation en eau potable Cap-Vert (Pages 152 à 154)	639,5	399,5	62
- Alimentation en eau des grandes agglomérations de l'Intérieur (Page 157)	1.173	691	59
- Alimentation en eau des communes de petite et moyenne importance (Page 159)	222	89	40
- Assainissement Dakar (Page 161)	1.033	683	67
- Assainissement des villes de l'Intérieur (Page 163)	1.462,5	174	12
TOTAL GENERAL	8.930	7.241,5	81 %.

Les opérations concernent l'alimentation en eau du Cap-Vert à partir du Lac de Guiers, celle des agglomérations de l'intérieur et enfin l'assainissement de Dakar et de certaines capitales régionales.

L'inter-commission enregistre avec satisfaction la bonne conduite des travaux du Lac de Guiers mais s'interroge sur la possibilité de concilier les contraintes du pompage au niveau de la prise de GUITE aux besoins d'irrigation de la SAED -

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

Dans le même ordre d'idée, elle souhaite qu'une solution équitable soit réservée aux riziculteurs utilisant 5.000 Ha de la S.D.R.S. qui sont appelés à être incorporés dans le périmètre de l'opération canne à sucre.

Pour l'alimentation de Saint-Louis l'inter-commission prend acte de l'envoi d'un expert pour préparer le choix entre la pose d'une antenne sur la canalisation principale du Guiers et l'amélio ration de l'adduction à partir du marigot de Lamsar.

Dans l'utilisation future de cette opération dans la capitale, la questinn s'est posée de savoir si les moyens de stockage alimentés par cette canalisation peuvent assurer, en cas de panne en amont continuité d'au moins 48 heures dans la distribution.

L'intercommission a reçu toute assurance sur cette question de même sur le maintien des prix de vente actuel du mètre-cube distribué et des possibilités d'amortissement du capital investi.

Enfin si l'eau de la canalisation du Guiers revient trop cher aux besoins d'arrosage parceque traitée en amont, la suspension du pompage à Pout permettra une meilleure alimentation des puits et cuvettes des Niayes du Cap-Vert. Au surplus si la montée de la nappe de Pout risque d'inonder les bas quartiers de Dakar, le pompage de sécurité qui en suivrait permettra de distribuer le surplus d'eau dans les terrains maraîchers.

../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

4.2.2. - HYDRAULIQUE VILLAGEOISE (Pages 166 à 169-Tome II)

Pour l'hydraulique villageoise, les créations de forages-puits et de puits seraient respectivement de 32 (Diourbel 19 - Sine-Saloum 13) et de 132 (Diourbel 23 - Fleuve 17 - Sénégal-Oriental 35 - Sine-Saloum 27 - Thiès 30).

Ces créations dont le coût s'élève à 1.070 Millions sont prévues sur financement extérieur et ne pourront vraisemblablement être exécutées qu'en partie dans les deux dernières années du plan.

Dans l'analyse de la situation particulière que connaissent certains départements du Sénégal-Oriental, du Fleuve et du Bassin Arachidier, il est apparu nécessaire que le Gouvernement les aide à trouver un prêt à long terme pour suppléer aux difficultés qu'éprouvent les budgets régionaux à financer les équipements conformes aux besoins des populations et du bétail.

Pour les départements riverains du Fleuve Sénégal et de la Gambie, la solution la plus efficace semblerait se trouver dans les aménagements de retenu autour des cuvettes naturelles.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

SANTE

Les orientations générales et les objectifs définis restent valables malgré une réduction sensible du programme d'investissement.

1 - ACTION EN MILIEU RURAL

l'Action en milieu rural portera sur :

- la remise en état des postes et centres de Santé des régions de Thiès, Diourbel et Sine-Saloum.
- la création de 28 postes et de 4 centres de Santé
- la construction de 3 léproseries.

2 - ACTION EN MILIEU URBAIN

En milieu urbain a été retenue la remise en état des postes et centres de Santé des régions de Thiès, Diourbel, Sine-Saloum et du Cap-Vert ainsi que le centre de Santé de Ziguinchor.

Des créations nouvelles sont également envisagées et le dossier soumis à un financement extérieur.

3 - ACTION HOSPITALIERE

L'équipement du C.H.U. de Fann et de l'Hôpital A. Le DANTEC reste prioritaire.

Outre le complexe hospitalier du Fleuve qui sera réalisé, il s'agira de compléter l'infrastructure des hôpitaux de Thiès, Diourbel et d'acquérir 24 Ambulances. On poursuivra parallèlement la recherche du financement pour d'autres opérations.

./..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

4 - Dans le cadre de la lutte contre les grandes endémies et du fonctionnement des P.M.I. et P.S. , l'assistance de l'UNICEF et de l'OMS se poursuivra en complément des efforts du Gouvernement.

Le tableau suivant résume le réajustement des investissements prévus dans le domaine de la Santé.

En millions de Francs.-

	Plan Initial	Plan réajusté	Taux de réalisation
Action en milieu rural	586,35	280,6	47
Action en milieu urbain (moins le Cap-Vert)	353,4	131,1	37
Dans le Cap-Vert	341,3	341,34	100
Opérations Hospitalières	1.445	1.355,5	94
Autres opérations	130,7	130,7	100
TOTAL.-	2.856,75	2.239,24	78,3

Le financement intérieur s'élèvera à 551,44 Millions (dont 3 Millions de financement privé) alors que le financement extérieur intervient pour 2.305,21 Millions.

Des commissaires se sont inquiétés du report de certaines opérations.

Le problème de l'encombrement de l'Hôpital A. Le DANTEC préoccupe la commission qui pense que l'existance au niveau des centres de Santé d'un petit matériel chirurgical permettrait d'effectuer de petites interventions chirurgicales telles les hernies, hydroceles qui sont très fréquentes en milieu rural. Ce faisant, on réduirait de façon appréciable, l'encombrement de l'Hôpital Le DANTEC.

./..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

EDUCATION FORMATION

1 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'objectif du 3e Plan qui était de poursuivre l'effort de scolarisation en maintenant au moins, le taux actuel de scolarisation (40 %).

- en matière de formation de maîtres qualifiés et
- d'amélioration des conditions de fonctionnement des écoles.

On réduira cependant les classes nouvelles (1.023 au lieu de 1.200) la transformation de 177

Les investissements prévus initialement seront ramenés de 1.570, 6 Millions à 1.279,6 Millions.

2 - ENSEIGNEME NT SECONDAIRE

Les objectifs sont maintenus et les opérations prévues initialement seront réalisées : il s'agit de :

- la création de 18 Collèges d'Enseignement Secondaire.
- la construction d'Ecoles Normales Régionales à Bambey, St-Louis, Kaolack.
- la création d'un Prytanée militaire à Thiès.
- la construction d'un Centre de recyclage des maîtres.
- enfin l'aménagement de certains Lycées (KENNEDY, Malick SY, Gaston BERGER et Internat de Blaise DIAGNE).

Le coût global de ces opérations passera de 2.542,4 Millions à 3.791,4 Millions en raison des modifications apportées au projet de Prytanée militaire qui portent son coût de 715 Millions à 2 Milliards environ.

./..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

3 - ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Les objectifs en matière de préparation à la vie professionnelle des jeunes, de restructuration de l'enseignement technique, le perfectionnement etc... sont maintenus.

Mais en raison du financement peu probable de certaines opérations, l'enveloppe financière a été ramenée de 1.433 Millions à 1.046 Millions.

4 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1.944 Millions d'investissement avaient été prévus initialement, pour les opérations suivantes, Faculté Vétérinaire, Institut Agronomique, l'Institut Universitaire de Technologie, l'Institut d'Osontrologien l'école Normale Supérieure, la Nouvelle Résidence Universitaire et le C.E.S.T.-C.L.A.D. compte tenu des possibilités d'exécution et du réajustement de certaines enveloppes financières, le montant global des investissements a été ramené à 1.689 Millions.

S'agissant de l'Institut des Sciences et Médecine Vétérinaire, qui ouvrira à la rentrée prochaine la 3e année d'étude, les estimations ont été faites à partir de l'idée que la construction se ferait dans l'enceinte du campus universitaire avec des antennes installées d'une part à côté des abattoirs de Dakar et d'autre part dans les centres de recherches Zootechniques de Dahra et Kolda où l'enseignement pratique se ferait pendant des périodes plus ou moins longues.

Le fait de déplacer le centre d'enseignement théorique hors du campus exposé à de graves inconvénients sur le plan de l'environnement scientique car beaucoup de professeurs notamment des facultés de Sciences, de Médecine et de Pharmacie, dispensent des cours, chose qu'ils ne pourront plus faire si l'Institut est déplacée.

./..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

D'où la nécessité alors de trouver des professeurs entièrement attachés à l'Institut.

Sur le plan financier et des délais de réalisations, le dossier soumis au F.E.D. devra être réétudier car la viabilisation du futur terrain augmenterait le coût de 200 à 300 Millions.

Si l'on se rappelle que les réticences du F.E.D., vis-à-vis de la première demande de financement provenait du coût élevé des investissements on peut se demander si le F.E.D. ne rejetterait pas une seconde fois la demande de financement.

Pour toutes ces raisons il importe de maintenir les choix des emplacements qui ont été proposés au Fonds Européen de Développement.

S'agissant de la construction d'une nouvelle Cité Universitaire, nous avions en son temps insisté sur les grandes difficultés rencontrées par les Etudiants chaque année plus nombreux.

Les solutions d'attente que le Gouvernement a mis en oeuvre nous laissent espérer que tout sera fait pour accélérer la construction de la 2e tranche qui reste parmi ses grandes préoccupations.

Le tableau ci-après résume les réajustements des investissements dans le domaine de l'Education et de la Formation.

./..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

RECAPITULATION INVESTISSEMENTS REAJUSTES
POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION

	3e Plan Initial	Plan réajusté	Taux de réalisation
1 - Enseignement Primaire	1.570,6	1.279,6	81,5
2 - Enseignement Secondaire	2.542,4	3.966,4	156
3 - Enseignement Technique et Professionnel	1.433	1.046	73
4 - Enseignement Supérieur	1.944	1.689	86,8
	7.490,0	7.981,0	106,5

INFORMATION JEUNESSE-SPORT - CULTURE

Un ensemble d'action était prévu pour le secteur "Jeunesse et Sport, Culture, Animation et Service Civique, Information", représentant un investissement global de 814 Millions - sur financement interne.

En raison de l'exécution ou de la réalisation probable d'opérations non inscrit au 3e Plan initial dans les secteurs Sport et Information (salle ouverte de basket, centre de réémission) le montant global des investissements attendus s'élève à 1,077,6 Millions.

Certains commissaires ont mis l'accent sur la concentration des équipements sportifs dans la région du Cap-Vert et demandé que l'effort d'équipement des autres régions soit accéléré.

./..

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Il semble du reste que la réalisation d'infrastructure sportive et récréative d'une grande capacité permettrait d'assumer des recettes suffisantes pour un auto-financement d'autres investissements (Stade couvert, Salle des Fêtes, etc..)

Le tableau suivant rend compte des investissements réajustés.

	3e Plan Initial	3e Plan réajusté	Taux de réalisation
Jeunesse-Sports -Culture	440	655	148,9
Animation-Service Civique	97,3	43	44,2
Information	276,6	409,6	148
	813,9	1.107,6	136

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

ETUDES ET RECHERCHES

Le programme de la recherche scientifique et technique du 3e Plan accorde la priorité aux études tendant à accroître les possibilités d'exploitation des potentialités communes, met l'accent sur les grands problèmes qui conditionnent le développement économique du pays.

Pour la durée du 3ème Plan, les dépenses de recherches sont ramenées de 10.804 millions à 9.587 millions environ.

Ce réajustement confirme les priorités que nous nous sommes fixées, s'agissant des productions rurales de la pêche mais aussi des recherches géologiques et minières.

C'est ainsi que dans le secteur des productions rurales et de la pêche, les sommes consacrées à la recherche passeront, en pourcentage des dépenses globales de 48,8 % dans le 3ème Plan initial à 49,5 % dans le plan réajusté, tandis que les recherches géologiques et minières passent de 12,5 à 14,8 %.

On notera également l'accent mis en matière de recherche sur la nutrition, qui passe de 4,7 à 7,1 %.

La répartition des sources de financement s'établit comme suit :

-Budget national	38,9 %	3.737,7 millions
-Aide extérieure	61,1 %	5.849 millions
		9.586,7

.../...

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

La politique scientifique du 3ème Plan se traduit par :

a) le développement et l'aménagement de structure d'accueil.

1- statut des chercheurs en cours d'examen,

2- projet de création de l'Institut Sénégalais de la recherche agronomique,

3- création de la SONEPI (Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielle) et de la DAST (Direction des Affaires Scientifiques et Techniques) qui remplace le BAST (Bureau des Affaires Scientifiques et Techniques.

b) La coordination de la recherche et de la politique scientifique.

1- au niveau central (conseil interministériel de la recherche scientifique et technique et des Etudes générales

2- Au niveau des commissions scientifiques,

3- et sur le Plan budgétaire (visa de contrôle de la DAST pour les dépenses de recherches et d'études générales, ouverture d'un fonds de la recherche scientifique et technique.)

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

Cf loi n°1971/53 du 28 juillet 1971

PROJETS LOCAUX DE DEVELOPPEMENT - PROJETS MUNICIPAUX ET AUTRES REGIONNAUX

Peu d'opérations ont été réalisées au niveau des régions comme des municipalités.

Il semble que certains projets soumis au comité des petites aides n'aient pas reçu à temps le financement extérieur escompté.

D'autre part le système d'utilisation de la taxe régionale, lié aux récupérations de l'impôt n'est pas de nature à assurer une exécution de certaines opérations dans le délai de l'année budgétaire.

S'agissant des projets municipaux, il a été signalé, s'agissant des marchés et stades omnisport de la région du Cap-Vert, que la non exécution résulte de ce que les services compétents de la direction de l'Urbanisme n'ont toujours pas indiqué les emplacements qui conviendraient.

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

La conjoncture budgétaire ayant été mauvaise en 1969/70, seuls 30 millions ont été dégagés pour les équipements administratifs.

Le niveau global des investissements a été ramené à 643 millions au lieu des 1.342 millions inscrits initialement.

Le Tableau suivant fait le point des réajustements, des investissements prévus.

	3e Plan initial	3e Plan réajusté	Taux de réalisation.
-Développement Rural	490	200	40,8
-Services Administratifs et divers	496	461	93
-Forces Armées	436	165	37,8
-Imprimerie Nationale	-	17	-
	1342	643	47,9

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions

18652

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

ASSEMBLEE NATIONALE

N° 56

portant réajustement du troisième plan quadriennal de développement économique et social.

L'ASSEMBLEE NATIONALE ;

après en avoir délibéré, a adopté, en sa séance du Jeudi 22 Juillet 1971, la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. -

Le Troisième Plan de Développement Economique et Social institué par la loi n° 69-53 du 16 Juillet 1969, est réajusté conformément au document annexé à la présente loi.

Les orientations générales et les options économiques et sociales définies dans le troisième Plan initial sont maintenues par la présente loi.

ARTICLE 2. -

Le Troisième Plan ainsi réajusté, entre en vigueur à partir du 1er Juillet 1971 et se termine le 30 Juin 1973.

Dakar, le 22 Juillet 1971

LE PRESIDENT DE SEANCE,

Amadou Cissé DIA. -

Copyright © 2013 Direction des relations avec les institutions